

## Montée Piton 2010 1<sup>ère</sup> édition

**Samedi 26 juin 2010**

La Ville de Rodez, qui ces dernières années a organisé la course pédestre du Grand 8, a souhaité tourner la page en changeant de type d'épreuve, une épreuve plus courte, en semi-nocturne, prenant la forme d'un trail urbain se déroulant sur le territoire de la commune et gardant le caractère festif, convivial et abordable des organisations précédentes.

Son titre, LA MONTEE PITON, est suffisamment évocateur. Le dénivelé y sera bien présent et les spécialistes de la discipline tout comme les coureurs moins aguerris en quête du Graal ne seront pas déçus.

Cette manifestation sera aussi l'occasion pour les coureurs en équipe ou en solo, de partager un moment de sport, de découvrir ou redécouvrir le cœur de ville de Rodez et son patrimoine bâti, les divers chemins de traverse et escaliers étroits.

Les jeunes ne seront pas oubliés. Ils pourront eux aussi courir leur épreuve, LE MINI TRAIL, qui se déroulera en centre ville sur des distances et un dénivelé adaptés à leur âge.

Comme les années précédentes, dans le cadre de sa politique de soutien à Handisport, la Ville de Rodez pourra accueillir des équipes de joélettes composées de lycéens, d'étudiants ou autres coureurs qui accompagneront un coéquipier handicapé.



**MONTEE PITON 2010**  
**1<sup>ère</sup> édition**

**Samedi 26 juin 2010**

---

**Les partenaires de l'événement**

---

La Mairie de Rodez

Le Stade Rodez Omnisports  
et les clubs sportifs qui le composent

Les comités et associations de quartier de Rodez

# Montée Piton 2010

1<sup>ère</sup> édition

Samedi 26 juin 2010

## Règlement de la course

### 1) Objet

La Ville de Rodez, en partenariat avec le Stade Rodez Omnisports et les clubs sportifs qui le composent, les comités et les associations de quartier de la ville, organise la 1<sup>ère</sup> édition de la course pédestre la « Montée Piton » qui se déroulera le samedi 26 juin 2010.

Cette course pédestre comprend 3 étapes se déroulant dans le centre ville et les différents quartiers de Rodez.

Elle est ouverte aux coureurs, hommes et femmes de toutes catégories d'âges à partir de 18 ans, qui peuvent, soit courir individuellement les 3 étapes, soit se regrouper par équipe de 3 chacun parcourant une étape.

Les handisports sont les bienvenus en individuel et par équipe de 3. Ils peuvent recevoir toute aide nécessaire de la part de leurs équipiers mais doivent effectuer les 3 étapes (individuel) ou l'étape choisie (équipe) dans leur totalité.

### 2) Composition des équipes

Les équipes sont librement constituées. Seules les équipes comprenant 3 coureurs sont acceptées. Il y aura donc obligatoirement un changement d'équipier à chaque relais.

### 3) Inscriptions

Les inscriptions seront enregistrées :  
du mardi 1<sup>er</sup> juin 2010 au vendredi 25 juin 2010 inclus dernier délai,  
Service Jeunesse & Sports  
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre  
Route de Moyrazès -12000 RODEZ  
Téléphone : 05.65.75.51.10. Fax : 05.65.75.51.11  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier de course peut être téléchargé sur le site Internet de la Ville de Rodez : [www.mairie-rodez.fr](http://www.mairie-rodez.fr).

Sur la fiche d'inscription, inscrire obligatoirement et lisiblement : nom, prénom (préciser Homme ou Femme), date de naissance, adresse complète, un numéro de téléphone.

Il est interdit de s'inscrire dans 2 équipes différentes, sous peine de disqualification des équipes concernées.

Le droit d'inscription est fixé à 10 € par coureur (couvrant tous les frais, ravitaillement et apéritif dînatoire compris) et 8 € par accompagnateur souhaitant se restaurer.

### 4) Modalités de règlement

Seuls les règlements par chèque (à l'ordre du Trésor Public) et en numéraire sont acceptés.

Les règlements de l'inscription, pour tous les coureurs, sont dus à l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de coureurs ou d'accompagnateurs.

## 5) Dossiers d'inscription

Chaque coureur ou équipe devra retourner la fiche d'inscription dûment remplie, au Service des Sports - Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - route de Moyrazès - 12000 RODEZ (Tél : 05.65.75.51.10.), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun des participants devra fournir, impérativement lors des inscriptions, les pièces suivantes :

Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité

Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

## 6) Identification des coureurs

Les dossards seront remis à chaque coureur ou équipe lors de leur inscription au Service Jeunesse & Sports. (dossards distincts pour différencier les concurrents individuels et les équipes)

Une puce RFID de chronométrage, correspondant à chaque numéro de dossard (individuel) ou à chaque numéro d'équipe, sera remise avant l'épreuve. Les coureurs en équipe devront se la transmettre à chaque relais. **Dès la ligne d'arrivée franchie, le coureur ou le dernier équipier devra obligatoirement la remettre à la personne préposée à les collecter.**

Chaque coureur devra porter son dossard devant, bien en évidence.

Pour les équipes, les numéros de dossard devront correspondre aux étapes : les dizaines pour le numéro d'équipe et les unités pour les numéros d'étapes, équipe n°1 dossards 011 à 013, équipe n°2 dossards 021 à 023, ...

## 7) Déroulement de la course

Un départ commun aux concurrents individuels et aux premiers relayeurs sera donné à **18h00 précises rue Frayssinous à RODEZ**

Le lieu d'arrivée de la course sera situé au même endroit.

L'abandon d'un coureur entraîne l'abandon de l'équipe qui ne pourra donc être classée. Les autres équipiers ont la possibilité de terminer la course.

Chaque équipe doit être totalement autonome pour la mise en place de ses relayeurs.

Un ravitaillement en nourriture et boissons est prévu sur chaque étape.

Le temps maximum autorisé pour effectuer la totalité du parcours est fixé à 3 heures ; la course est donc fermée à 21h00.

Des vestiaires et des douches seront mis à la disposition des coureurs au Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre à leur arrivée.

## 8) Sécurité de la course

Pour leur sécurité, les coureurs doivent tenir compte du fait que le circuit, qui traverse ou emprunte les rues, les avenues de Rodez et quelques axes périphériques, sauf points particuliers spécifiés dans la fiche « parcours détaillé », **n'est pas fermé à la circulation routière et piétonnière.**

Ils sont donc tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, ainsi que de respecter le code de la route et de se conformer aux consignes des contrôleurs positionnés aux carrefours.

**Les trottoirs existants devront être impérativement empruntés, ainsi que les passages piétonniers.** Un marquage au sol guidera les concurrents.

Un service de secours composé d'une équipe de secouristes et de deux véhicules sera présent sur la course toute la soirée.

## 9) Résultats

Les résultats sont informatisés. Les classements par étape et le classement général seront affichés avant la remise des récompenses. Ces résultats seront publiés sur le site Internet de la Ville de Rodez.

Seront récompensées :

- les trois premiers individuels et les trois premières équipes du classement général,
- la première féminine et la première équipe féminine,

## 10) Interdictions

Toute équipe n'ayant pas respecté le présent règlement ne pourra prétendre à un classement quelconque.

Les engins à moteur sont formellement interdits sur le parcours de la course.

## 11) Renseignements

Mairie de Rodez  
Service Jeunesse & Sports  
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre  
Route de Moyrazès  
12000 RODEZ

Tél : 05.65.75.51.10

Fax : 05.65.75.51.11

Mail : [contact@mairie-rodez.fr](mailto:contact@mairie-rodez.fr)

[www.mairie-rodez.fr](http://www.mairie-rodez.fr)

## 12) Accueil de concurrents individuels ou d'équipes de personnes handicapées en Joélettes, accompagnés de valides

Dans le cadre du soutien au Handisport, la Ville de Rodez peut accueillir des équipes de joélettes composées de lycéens, d'étudiants ou autres qui accompagneront un concurrent handicapé ou une équipe de concurrents handicapés.

Les conditions d'accès et d'inscription à la course sont celles prévues aux articles 1 à 12 du présent règlement, cependant, quelques dispositions particulières sont arrêtées pour ces équipes mixtes :

- les équipes seront composées de 3 coureurs, chaque coureur ne pourra courir plus de une étape, mais pour accompagner la personne handicapée dans son parcours sur une ou deux étapes, plusieurs accompagnateurs peuvent lui porter aide.
- Tous les accompagnateurs, comme les coureurs, devront figurer dans la fiche d'inscription spécialement prévue pour cette équipe mixte.
- L'ensemble des coureurs et accompagnateurs devront fournir lors de leur inscription :
  - ❖ le droit d'inscription de 10 Euros par personne,
  - ❖ la fiche d'inscription complète,
  - ❖ Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité
  - ❖ Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
  - ❖ pour les mineurs, une autorisation de participation signée des parents.
- Dans le souci de faciliter leur intégration dans la course, il est prévu que les relayeurs des équipes mixtes prennent le départ de chaque étape, au passage de relais de l'équipe de tête.
- Compte tenu de l'esprit participatif et non compétitif dans lequel l'équipe prend part à l'événement, elle ne sera pas intégrée au classement.

# Montée Piton 2010

1<sup>ère</sup> édition

Samedi 26 juin 2010

## *Parcours détaillé*

### **ETAPE 1 ST ELOI - FAUBOURG - CARDAILLAC - LAYOULE**

---

5 KM 390

**DEPART** RUE FRAYSSINOUS, prendre à droite le bd d'Estourmel. Passer la tour Raynalde et avant le virage TRAVERSER le boulevard vers les escaliers descendant dans le square Monteil. TRAVERSER la rue Dominique Turcq vers la gauche puis FRANCHIR la rue Béteille vers la droite au passage piétonnier (feux tricolores). Descendre la rue Béteille. TRAVERSER la rue Carnus, la rue de Camonil puis FRANCHIR l'av de Bordeaux (feux tricolores), puis prendre à gauche (place du Sacré Cœur) la rue de l'Aubrac que l'on descend. L'av Tarayre et la rue Béteille seront fermées à la circulation des véhicules entre la rue de l'Aubrac et la rue de Montcalm. Arrivé à l'intersection de la rue du 8 mai 1945 TRAVERSER la rue de l'Aubrac et prendre à droite. Descendre la rue du 8 mai 1945 sur le trottoir de droite. TRAVERSER la rue du Vallon. Arrivé au niveau du Stade Louis Polonia, prendre à droite la rue du 18 juin, TRAVERSER la rue de la Source et en sommet de rue TRAVERSER vers à droite la rue de la Gare. Prendre le petit escalier à gauche vers l'av de Paris que l'on descend sur le trottoir de gauche. TRAVERSER l'av de Paris au passage piétonnier, vers la rue des Vieux Chênes en direction du Collège Jean Moulin. Rester à gauche. Prendre à gauche la rue de la Penderie puis à droite le chemin de la Penderie. A l'intersection de l'av des Fusillés prendre à droite sur le trottoir et remonter pour TRAVERSER à gauche vers la rue du Professeur Calmettes, puis rue des Ondes que l'on descend vers le Camping de Layoule. TRAVERSER et longer à gauche la berge de l'Aveyron jusqu'au carrefour de Layoule (PONT du XIVème siècle) TRAVERSER vers la droite en direction de la côte de Layoule. Prendre à gauche et remonter le chemin du Pré Conquet (escaliers) TRAVERSER l'av de Montpellier et prendre la côte du Maroc (escaliers) pour arriver côte des Besses que l'on remonte vers la MJC. Prendre à gauche bd de la République et TRAVERSER au passage piétonnier central vers la place Antonin Artaud. Prendre la rue de Bonald (HÔTEL DE FRANCE XVIIIème siècle) puis à droite la rue St Vincent et à gauche la rue Séguy (HÔTEL DE BONALD XVIème siècle). TRAVERSER la rue du Terral, la place Emma Calvé. ARRIVÉE PLACE D'ESTAING (CATHEDRALE XIIème au XVIème siècle)

### **ETAPE 2 CŒUR DE VILLE - BOULE D'OR - LA MOULINE - PARAIRE - GOURGAN**

---

7 KM 185

**Départ** PLACE D'ESTAING prendre à droite vers la place A. Rozier (MAISON DE BENOÎT XVème siècle), sur la place à gauche vers la rue Cusset, passage des Maçons, arrivé place du Général de Gaulle prendre à droite, arrivé rue Louis Blanc prendre à gauche puis à droite rue du Court Comtal, arrivé rue d'Armagnac à gauche vers la place de l'Aulmet puis à droite rue St Amans. Contourner l'EGLISE SAINT AMANS par la droite vers la place de la Madeleine. Prendre à gauche la rue du Bourguet-Nau puis la rue de la Barrière. Traverser la place du Bourg sur la droite et prendre la rue St Just. Contourner le MUSEE FENAILLE en empruntant, à gauche, le porche débouchant sur la place Eugène Raynaldy. Contourner la place par la gauche (VESTIGE DU FORUM GALLO-ROMAIN) vers la rue Louis Oustry. Arrivé rue Aristide Briand, prendre à gauche puis à droite place de la Cité. Rester à droite en direction de la rue de l'Embergue. Prendre à droite le porche vers les escaliers du parking des Ramparts que l'on descend. Arrivé bd de la République TRAVERSER au passage piétonnier et continuer à droite sur le trottoir. Prendre à droite et descendre la rue François Mahoux. TRAVERSER la rue Maurice Bompard et descendre les escaliers aboutissant à la rue Henri Dunant que l'on emprunte à droite. Prendre à droite la côte du Séminaire (escalier) puis la rue Maurice Bompard. Arrivé sur la place prendre à gauche vers la rue des Frères-de-Turenne, puis descendre à gauche rue Cité Boule d'Or et tout droit les escaliers menant, au « sortir à droite », vers l'avenue Docteur Louis Bonnefous. Au Carrefour, prendre à droite la côte du Monastère, TRAVERSER la rue Grandet et remonter la rue Vaisse-Villiers. Prendre à gauche la rue Sarrus, TRAVERSER l'av des Quinze Arbres et

descendre la côte de Pont-Viel pour arriver avenue de l'Aveyron. Prendre à droite puis TRAVERSER l'avenue avant de CONTOURNER le giratoire de La Mouline par la gauche pour prendre la D84. Courir côté gauche de la chaussée et avant le croisement la route de Moyrazès TRAVERSER la D84 pour monter vers la rue de Paraire. Courir à droite. Rue de Paraire prendre à droite bd De Lattre de Tassigny. TRAVERSER le boulevard et emprunter la rue des Maraîchers puis tout droit la rue Henri Fabre. Arrivé rue Amans Rodat, TRAVERSER au passage piétonnier et remonter les escaliers de la ruelle Viala. Arrivé rue du Général Viala TRAVERSER et remonter l'avenue Louis Lacombe, emprunter le parking vers le square Fabié, puis le bd Pierre Benoît. TRAVERSER à gauche vers la rue Combarel (passage piétonnier) et continuer sur le trottoir de droite vers la rue Abbe Bessou puis à gauche rue Crozat. Arrivé bd Victor Hugo prendre à gauche sur le trottoir et TRAVERSER le boulevard, après le passage piétonnier de la rue Planard, vers l'esplanade du Jardin Public. ARRIVEE sur l'ESPLANADE, au droit du kiosque à musique.

---

### **ETAPE 3 HARAS - BOURRAN - VALLON DES SPORTS - ST FELIX - ST ELOI - CAMONIL**

**10 KM 458**

*Départ* ESPLANADE av VICTOR HUGO, au droit du kiosque à musique. Descendre l'avenue et TRAVERSER l'av Amans Rodat aux feux tricolores et entrer sur le plateau Paul Lignon. Se diriger à droite et entrer dans l'enceinte du stade par un portail. Contourner le stade par la droite, passer derrière et à l'intérieur de la tribune (escaliers) puis SORTIR par la rue Vieussens. Prendre à droite et descendre la rue pour rentrer dans le HARAS NATIONAL. Contourner le domaine par la gauche et SORTIR rue Eugène Loup. Prendre à droite puis TRAVERSER à gauche vers la rue Jean Ferrieu. A l'intersection de l'av de l'Europe, prendre à gauche l'avenue et courir vers Bourran sur le trottoir de gauche, passer le viaduc en empruntant la contre-allée et après l'arrêt de bus « Jean Monnet » prendre à gauche l'escalier qui descend chemin de la Corniche que l'on prend à gauche. Continuer chemin de la corniche puis TRAVERSER à droite vers rue de Bruxelles et la clinique Ste Marie, rester sur le trottoir de gauche puis prendre à gauche la rue de Londres pour arriver au Mail et TRAVERSER vers l'av Jean Monnet. TRAVERSER l'av Jean Monnet par le passage piétonnier et rejoindre la descente de St Pierre en restant toujours à gauche. A l'intersection de la route de Moyrazès, prendre à gauche TRAVERSER les bretelles de sortie et d'entrée de rocade, passer sous le pont de St Cloud, rester à gauche de la chaussée. TRAVERSER l'autre bretelle d'entrée de rocade et remonter vers Rodez par la route de Moyrazès qui sera fermée à la circulation jusqu'au chemin d'accès au centre nautique Aquavallon. TRAVERSER ce chemin et continuer sur le trottoir de gauche jusqu'au Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre. Prendre à gauche le passage longeant le parking « livraisons » du bâtiment et descendre l'escalier vers le parking niveau -4. Rester à gauche et prendre un court escalier donnant accès au parvis du Gymnase -Dojo. Accéder au parking du centre nautique par le grand escalier central, le traverser vers la droite pour rejoindre le chemin de l'Auterne. Descendre le chemin, passer le pont sur la rocade et prendre à droite le chemin de Salabru. Prendre à droite un chemin rejoignant directement le bd Boscary-Monsservin au niveau du giratoire de la Gineste que l'on contourne par la droite. TRAVERSER la N140 vers l'av de St Félix. Courir sur le trottoir de droite puis dans la contre allée. Arrivé au niveau du giratoire de l'Auvergne, prendre à droite le chemin de St Félix (GR 62), franchir la voie ferrée par le passage sous terrain et arriver a nouveau sur la RN 140. Prendre à gauche sur le trottoir et TRAVERSER la N140, avant le giratoire de St Félix, par le passage piétonnier. Contourner le giratoire de St Félix par la droite : TRAVERSER la N88 en sortie de giratoire puis TRAVERSER la N88 en entrée de giratoire. S'engager dans l'av de la Gineste et prendre à droite la rue du Prat Mouly. Prendre à gauche le bd Paul Ramadier. Au passage piétonnier TRAVERSER vers de l'aire de jeux Paul Ramadier. Y entrer par la grande allée qui, vers la droite mène à un escalier remontant des gradins en béton. Le gravir et par la droite rejoindre un autre escalier que l'on remonte. TRAVERSER la rue Jean Alauzet pour prendre à nouveau un escalier et un cheminement naturel aboutissant à la rue de Camonil. Prendre à gauche et remonter la rue de Camonil, TRAVERSER et accéder, par la rue Carnus, à la rue Bêteille. TRAVERSER la rue Bêteille au passage piétonnier vers la rue Bonnafé. Remonter la rue Bonnafé. Arrivé boulevard Belle Isle prendre à droite sur le trottoir, TRAVERSER le boulevard au passage piétonnier et continuer côté gauche vers le bd d'Estourmel et la tour Raynalde. Monter l'escalier permettant d'accéder à l'impasse Cambon (HÔTEL DELAURO XVIème siècle - Maison des Compagnons), en contournant les jardins de l'Evêché. Au sortir de l'impasse Cambon prendre à droite.

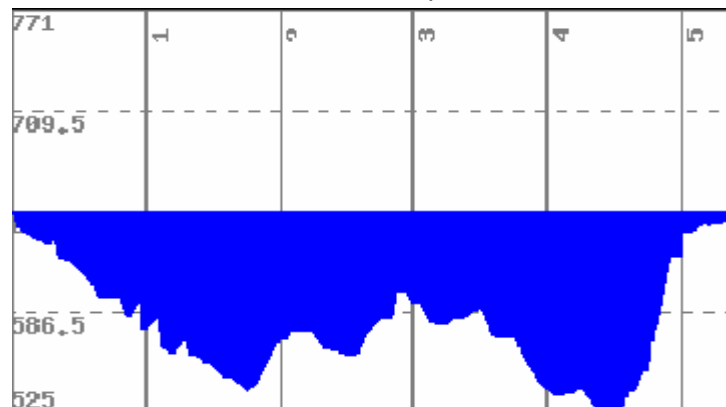
ARRIVEE rue Frayssinous au niveau de l'Evêché.

**Total course : 23 Km 033**  
**Dénivelé positif : 656 m**

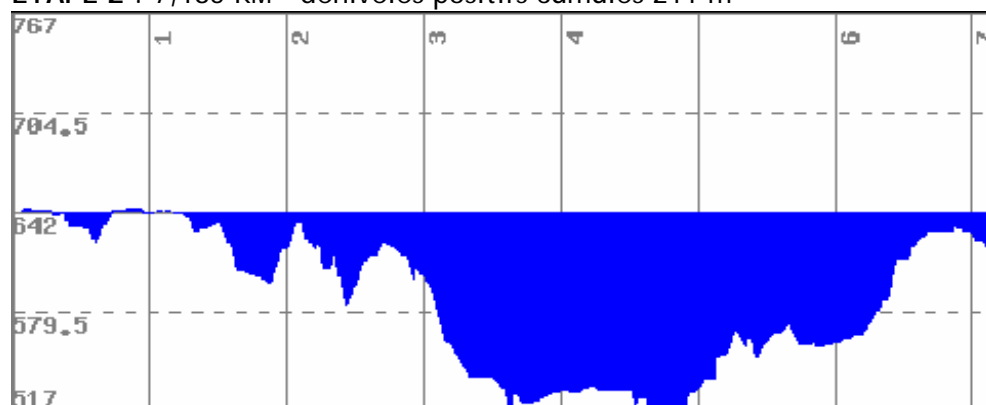
# La Montée Piton 2010

## PROFIL DES ETAPES

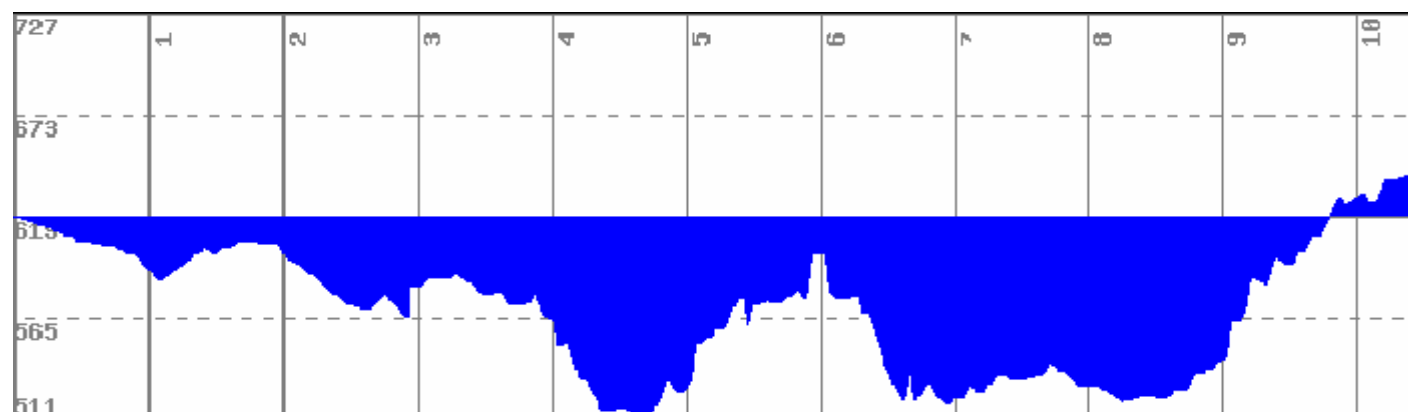
ETAPE 1 : 5,390 KM - dénivelés positifs cumulés 192 m



ETAPE 2 : 7,185 KM - dénivelés positifs cumulés 211 m



ETAPE 3 : 10,458 KM - dénivelés positifs cumulés 253 m



## TEMPS PAR ETAPE (h, 100ème d'h)

Distance Etape (km)		Allure moyenne (km/h)					
		5	7.5	10	12.5	15	17.5
ETAPE 1	<i>5.390</i>	1.08	0.72	0.54	0.43	0.36	0.31
ETAPE 2	<i>7.185</i>	1.44	0.96	0.72	0.57	0.48	0.41
ETAPE 3	<i>10.458</i>	2.09	1.39	1.05	0.84	0.70	0.60
<i>Arrivée</i>	<i>23.033</i>	4.61	3.07	2.30	1.84	1.54	1.32

# MONTEE PITON 2010

## TEMPS PAR ETAPE (h:mn)

Distance Etape (km)		Allure moyenne (km/h)						Dénivelé
		5	7.5	10	12.5	15	17.5	
ETAPE 1	<i>5.390</i>	01:04	00:43	00:32	00:25	00:21	00:18	192m
ETAPE 2	<i>7.185</i>	01:26	00:57	00:43	00:34	00:28	00:24	211m
ETAPE 3	<i>10.458</i>	02:05	01:23	01:02	00:50	00:41	00:35	253m

## TEMPS CUMULES (h:mn)

Distance Etape (km)		Allure moyenne (km/h)						Dénivelé
		5	7.5	10	12.5	15	17.5	
ETAPE 1	<i>5.390</i>	01:04	00:43	00:32	00:25	00:21	00:18	192m
ETAPE 2	<i>7.185</i>	02:30	01:40	01:15	01:00	00:50	00:43	211m
ETAPE 3	<i>10.458</i>	04:36	03:04	02:18	01:50	01:32	01:18	253m

## HEURES D'ARRIVEE (h:mn)

Distance Etape (km)		Allure moyenne (km/h)						Dénivelé
		5	7.5	10	12.5	15	17.5	
<i>Départ</i>		<i>18:00</i>	<i>18:00</i>	<i>18:00</i>	<i>18:00</i>	<i>18:00</i>	<i>18:00</i>	
ETAPE 1	<i>5.390</i>	19:04	18:43	18:32	18:25	18:21	18:18	192m
ETAPE 2	<i>7.185</i>	20:30	19:40	19:15	19:00	18:50	18:43	211m
ETAPE 3	<i>10.458</i>	22:36	21:04	20:18	19:50	19:32	19:18	253m

Total : 23.033 km

**INSCRIPTION MONTEE PITON - ÂGE MINI : 18 ans le jour de l'épreuve**

Hommes et Femmes nés avant le 26 juin 1992 inclus

Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans



**Montée Piton 2010**  
**1<sup>ère</sup> édition**  
**Samedi 26 juin 2010**

**Fiche d'inscription**

A retourner impérativement pour le vendredi 25 juin 2010  
 du lundi au vendredi  
 De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
 Service des Sports  
 Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre  
 Route de Moyrazès  
 12000 RODEZ  
 Tél : 05.65.75.51.10  
 Fax : 05.65.75.51.11

\*\*\*\*\*

**Inscription : COURSE INDIVIDUELLE**

<i>Nom</i>			
<i>Prénom</i>			
<i>Adresse</i>			
<i>Téléphone</i>			
<i>E mail</i>			
<b>Catégorie</b>			
<i>Homme</i>		<i>Femme</i>	

**Inscription : COURSE PAR EQUIPES DE 3 COUREURS**

<b>Nom de l'équipe</b>			
<b><u>Responsable de l'équipe</u></b>			
<i>Nom</i>			
<i>Prénom</i>			
<i>Adresse</i>			
<i>Téléphone</i>			
<i>E mail</i>			
<b><u>Catégorie</u></b>			
<i>Masculine</i>		<i>Féminine</i>	
			<i>Mixte</i>

## COURSE INDIVIDUELLE - Identification du coureur

Cadres réservés à l'administration

Nom et Prénom	Date de naissance	Dossard	Puce RFID	Certificat ou licence

## COURSE PAR EQUIPE - Composition de l'équipe

Cadres réservés à l'administration

Numéro de relais	Nom et Prénom du relayeur	Date de naissance	Adresse complète	Téléphone	Dossard	Puce RFID	Certificat ou licence

\*\*\*\*\*

### Joindre obligatoirement pour chacun des coureurs :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité
- Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

\*\*\*\*\*

### Partie réservée à l'administration

		Totaux
Acquittement du droit d'inscription	10 € x	
Acquittement de repas accompagnateurs	8 € x	
Délivrance du reçu de paiement		